



Webinaire

INDEX Release 2024-05

Flavia Kaufmann, Product Owner
Stéphanie Fahmé, Training & Education Manager

Online, 07.03.2024

Thèmes

- **Nouveautés**

 - Suppression du noeud ARTPRI

 - Introduction du code d'indication selon la LS

- **Informations rédactionnelles complémentaires**

 - Changement du nom du code assortiment 33

 - Ajout de la valeur „pas de mot de signalisation“ dans le CDTYP 67

- **Calendrier Release**

- **Questions individuelles**

Nouveautés 24-05: Suppression du nœud ARTPRI

Qu'est-ce qui sera mis en œuvre?

Sur le marché suisse, **les mêmes articles sont de plus en plus souvent distribués par plusieurs fournisseurs**. Sont concernés par exemple les articles de diététique et les consommables comme les cathéters, les poches à urine, les seringues, etc.

Afin de pouvoir publier plusieurs fournisseurs par article (et en option leurs prix), le schéma `ARTICLE_PRICE` avait été introduit lors de la version 2017-05.

Le schéma **`ARTICLE_PRICE`** remplacera définitivement le nœud **`ARTICLE/ART/ARTPRI`** avec la version **`INDEX 2024-05`**. À cette date, le nœud **`ARTICLE/ART/ARTPRI`** sera supprimé. Il est vivement recommandé de vérifier à temps les références actuelles des données.

Nouveautés 24-05: Suppression du noeud ARTPRI

Qu'est-ce qui sera mis en œuvre?

```
<?xml-stylesheet type='text/xsl'
href='https://index.hcisolutions.ch/Index/current/Schemas/OUT/xsl/prettyxml.xslt'?>
<ARTICLE_CREATION_DATETIME="2024-03-07T07:39:04.8378342+01:00" PROD_DATE="2024-
03-06T00:00:00" VALID_DATE="2024-03-06T00:00:00" RELEASE="2023-11">
  <ART_DT="2024-01-29T00:00:00+01:00">
    <PHARMACODE>5692787</PHARMACODE>
    <PHAR>5692787</PHAR>
  ...
  <DSCRD>NATURATA Penne Dinkel hell Demeter 500 g</DSCRD>
  <DSCRF>NATURATA penne épeautre clairs demeter 500 g</DSCRF>
  ...
  <ARTCOMP>
    <COMPNO>2457</COMPNO>
    <ROLE>H</ROLE>
    <ARTNO1>300213935</ARTNO1>
    <ARTNO2>300213935</ARTNO2>
    <ARTNO3>300213935</ARTNO3>
  </ARTCOMP>
  <ARTCOMP>
    <COMPNO>2457</COMPNO>
    <ROLE>L</ROLE>
    <ARTNO1>300213935</ARTNO1>
    <ARTNO2>300213935</ARTNO2>
    <ARTNO3>300213935</ARTNO3>
  </ARTCOMP>
  <ARTCOMP>
    <COMPNO>2457</COMPNO>
    <ROLE>V</ROLE>
    <ARTNO1>300213935</ARTNO1>
    <ARTNO2>300213935</ARTNO2>
    <ARTNO3>300213935</ARTNO3>
  </ARTCOMP>
  <ARTCOMP>
    <COMPNO>3838</COMPNO>
    <ROLE>L</ROLE>
    <ARTNO1>927006261</ARTNO1>
    <ARTNO2>927006261</ARTNO2>
    <ARTNO3>927006261</ARTNO3>
  </ARTCOMP>
  ...
  <ARTPRI>
    <VDAT>2024-02-01T00:00:00+01:00</VDAT>
    <PTYP>PPHA</PTYP>
    <PRICE>2.96</PRICE>
  </ARTPRI>
  ...
</ART>
<RESULT>
  <OK_ERROR>OK</OK_ERROR>
  <NBR_RECORD>1</NBR_RECORD>
  <ERROR_CODE />
  <MESSAGE>Input parameters INDEX: PHARMINDEX, KEYTYPE: pharmacode, KEY:
5692787</MESSAGE>
</RESULT>
</ARTICLE>
```

```
<?xml-stylesheet type='text/xsl'
href='https://index.hcisolutions.ch/Index/current/Schemas/OUT/xsl/prettyxml.xslt'?>
<ARTICLE_PRICE_CREATION_DATETIME="2024-03-
07T07:38:28.3582754+01:00" PROD_DATE="2024-03-06T00:00:00" VALID_DATE="2024-03-
06T00:00:00" RELEASE="2023-11">
  <AP_DT="2024-01-29T00:00:00+01:00">
    <PHARMACODE>5692787</PHARMACODE>
    <PRTNO>2457</PRTNO>
    <PTYP>PPHA</PTYP>
    <VDAT>2024-02-01T00:00:00+01:00</VDAT>
    <PRICE>3.28</PRICE>
    <DEL>false</DEL>
  </AP>
  <AP_DT="2024-01-29T00:00:00+01:00">
    <PHARMACODE>5692787</PHARMACODE>
    <PRTNO>3838</PRTNO>
    <PTYP>PPHA</PTYP>
    <VDAT>2024-02-01T00:00:00+01:00</VDAT>
    <PRICE>2.96</PRICE>
    <DEL>false</DEL>
  </AP>
  <RESULT>
    <OK_ERROR>OK</OK_ERROR>
    <NBR_RECORD>2</NBR_RECORD>
    <ERROR_CODE />
    <MESSAGE>Input parameters INDEX: PHARMINDEX, KEYTYPE: pharmacode, KEY:
5692787</MESSAGE>
  </RESULT>
</ARTICLE_PRICE>
```

PHAR = n'existe pas dans le schéma ARTICLE_PRICE
Passage au PHARMACODE
→ INDEX [News](#) du 16.11.2023

À quoi sert le code d'indication?

Dans le cadre de la limitation de la liste des spécialités, les produits peuvent disposer d'un code d'indication. Dans certains cas, ce code d'indication doit être transmis aux assureurs maladie lors de la facturation.

Le code d'indication est représenté dans le nœud ART/ARTLIM/INDCDS. Le nœud INDCDS est publié lorsqu'il existe au moins un élément INDCD.

Schéma/Noeud	Element	Description
ART/ARTLIM/INDCDS	INDCD	Code d'indication selon la liste des spécialités

Nouveautés 24-05: Introduction du code d'indication selon la LS

Publication code d'indication

3. Kyprolis subst sèche 60 mg flac 1 pce 1025.08 1186.90 01.12.2017 L Non 65690001 Amgen Switzerland AG Carfilzomibum 20481 01.06.2017 L: 31.07.2025 MP 20481.01 07.16.10. L01XG02
20481.02
20481.03
Inscriptions par page: 10 Page 1 de 1

Préparation

07. METABOLISME
07.16. Oncologica
07.16.10. Cytostatica

Kyprolis
subst sèche 60 mg
(Carfilzomibum 60 mg)

(L)²

Limitatio:
KYPROLIS est remboursé, après garantie de prise en charge des frais par l'assureur maladie suite à consultation préalable du médecin conseil, en association avec légalidomide et la dexaméthasone (KRd) ou avec la dexaméthasone (Kd) seule, pour le traitement des patients adultes atteints de myélome multiple récidivant, qui ont reçu au moins un traitement antérieur.
Le schéma posologique et l'administration doivent respecter les indications de l'information professionnelle, la quantité maximale de carfilzomib/m² étant de 54 mg par semaine en association KRd et 112 mg par semaine en association Kd.
Le traitement par KYPROLIS en association KRd est remboursable jusqu'à 18 cycles maximum. En cas de progression de la maladie ou d'une toxicité inacceptable, il faut arrêter le traitement par KYPROLIS. Un traitement par KYPROLIS en association KRd sur plus de 18 cycles nécessite une nouvelle requête motivée de prise en charge des coûts auprès de l'assureur maladie. Celui-ci décide de la prise en charge après consultation du médecin conseil, qui évalue l'utilité d'une poursuite du traitement sur la base de la demande de prise en charge des coûts.

Limitation limitée jusqu'au 31.07.2025
KYPROLIS en association avec le daratumumab et la dexaméthasone (KdD)
Après garantie de prise en charge des frais par l'assureur-maladie à la suite d'une consultation préalable du médecin-conseil. Le schéma posologique (deux fois par semaine ou une fois par semaine) doit être transmis dans le cadre de la garantie de prise en charge des coûts.
KYPROLIS est remboursé lorsqu'il est utilisé en association avec le daratumumab et la dexaméthasone (KdD) pour le traitement de patients adultes atteints d'un myélome multiple ayant reçu au moins un traitement antérieur.
Le schéma posologique et l'administration doivent respecter les indications de l'information professionnelle.
Au maximum 56 mg de carfilzomib /m² deux fois par semaine.
Le code suivant doit être transmis à l'assureur-maladie: 20481.02
Au maximum 70 mg de carfilzomib /m² une fois par semaine.
Le code suivant doit être transmis à l'assureur-maladie: 20481.03
Le traitement par KYPROLIS sera remboursé jusqu'à la progression de la maladie.
Amgen Switzerland AG rembourse à l'assureur-maladie auprès duquel la personne était assurée au moment de la remise du médicament, dès la première demande de l'assureur, une part convenue du montant du remboursement. Amgen Switzerland AG informe l'assureur-maladie du montant du remboursement. Le remboursement diffère selon le schéma de dosage. Le remboursement de la TVA ne peut pas être réclamé en plus.

- ARTLIM:
 - LIMCD:KYPROLIS KdD
 - VDAT:2022-07-01T00:00:00+02:00
 - VTDAT:2025-07-31T00:00:00+02:00
 - INDCDS:
 - INDCD:20481.02
 - INDCDS:
 - INDCD:20481.03
- ARTLIM:
 - LIMCD:KYPROLIS4
 - VDAT:2021-06-01T00:00:00+02:00
 - INDCDS:
 - INDCD:20481.01

Source de l'image: [OFSP Liste des spécialités](#)

Compléments 24-05: Changement du nom du code d'assortiment 33

Code d'assortiment

Les produits listés dans le code 33.60.10 sont également vendus à la clientèle.

Exemples: fer à repasser, centrale vapeur, friteuse, four, grill.

Code assortiment	Désignation actuelle	Nouvelle désignation
33	Appareils, ustensiles pour officines et us. pers.	Officine, appareils ménagers
33.60	Officine et usage personnel	Officine et appareils ménagers
33.60.05	Pour l'officine	Pour les officines
33.60.10	Pour l'usage personnel	Appareils ménagers et accessoires

Compléments 24-05: Ajout de la valeur „pas de mot de signalisation“

Quelle est la signification du mot de signalisation

Les produits chimiques dangereux doivent être étiquetés avec des pictogrammes conformément au règlement CLP (Classification, Labelling, Packaging). Les pictogrammes de danger sont complétés par les mots de signalisation "Attention" et "Danger", qui indiquent l'ampleur du danger.

- «Danger»: pour les catégories de danger plus fortes
- «Attention»: pour les catégories de danger plus faible



AMAVITA+ Rechercher un produit, un thème ou une marque Mon compte Panier

Oxyपुर
Oxygène Actif Cpr 100
G
Réf. 1564101
CHF 31.95

Click & Collect
Prêt à retirer en 1-2 jours ouvrables

1 AJOUTER AU PANIER

Oxyपुर oxygène actif cpr 10 x 100 g

INFORMATIONS SUR LES DANGERS

Danger

Nocif en cas d'ingestion.

Mot de signalisation = Indication requise dans la boutique en ligne

Compléments 24-05: Ajout de la valeur „pas de mot de signalisation“

Valeur supplémentaire

En plus des anciens mots de signalisation "Attention" et "Danger", l'information «pas de mot de signalisation» est également émise.

→ Détection si il y a un mot de signalement ou si le champ n'est pas géré.

Actuellement, les valeurs suivantes sont affichées:

CDTYP	CDVAL	DSCRD	DSCRF	DEL
67	Attention	Achtung	Attention	false
67	Danger	Gefahr	Danger	false

Valeur supplémentaire à partir du 01.05.2024

Schéma/Noeud	Codetype	Nouvelle valeur
ARTICLE/ART/ARTDAN	67	Pas de mot de signalisation

Release 24-04: Calendrier

Date	Description	Status
04.04.2024	Version 2024-05 disponible en test	A partir de 13h00, avec des données à partir de l'environnement test.
29.04.2024	Version 2024-05 disponible en production	Données productives à partir de 13h00. L'URL CURRENT passe à la nouvelle version.
01.07.2024	Version 2022-05 n'est plus disponible	Mise hors service, fin de vie (EOL).

Un grand merci pour votre participation!

Vous avez des questions, vous souhaitez un conseil ?

Nous nous réjouissons de votre prise de contact.



HCI Solutions SA

Stéphanie Fahmé · Training & Education Manager · Product Owner

Untermattweg 8 · Case postale · CH-3000 Berne 1

Téléphone +41 58 851 26 00

Numéro direct +41 58 851 26 36 · Mobile +41 79 632 67 27